

# Services de soutien pour les femmes victimes de violence

## Lignes d'aide et écoute / Numéros d'urgence

Police – urgence	911
Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour	506 533-9100
Violence ou négligence à l'égard des enfants	1 888 992-2873
Développement Social – urgences après les heures	1 800 442-9799
Chimo	1 800 667-5005
Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton	506 454-0437

## Refuges gratuits

L'Accueil Sainte-Famille Inc. (Tracadie-Sheila)	506 395-1500
Carrefour pour femmes (Moncton)	506 853-0811
Escale Madavic (Edmundston)	506 739-6265
Fundy Transition House (St. Stephen)	506 466-4485
Maison de transition pour les autochtones Gignoo (Provincial)	1 800 565-6878 506 458-1224
Hestia House Inc. (Saint John)	506 634-7570
Maison de Passage House Inc. (Bathurst)	506 546-9540
Maison Notre Dame (Campbellton)	506 753-4703
Centre d'urgence de la Miramichi	506 622-8865
Women in Transition (Fredericton)	506 459-2300
Sanctuary House (Woodstock)	506 325-9452
Maison sérénité (Kent)	506 743-1530
Sussex Vale Transition House	506 432-6999

## Services d'approche pour les femmes

Péninsule acadienne	506 395-6233
Bathurst	506 545-8952
Campbellton	506 790-1178
Comté Charlotte	506 469-5544
Comté Kent	506 743-5449
Edmundston Cell	506 740-4888
Office	506 263-0888
Fredericton	506 458-9774
Kennebecasis Valley	506 847-6277
Miramichi	506 778-6496
Moncton	506 855-7222
Saint John	506 649-2580 506 632-5616
Shediac	506 533-9100
Sussex	506 433-6579
Woodstock	506 328-9680

## Deuxième étape pour les femmes et les enfants

Liberty Lane (Fredericton)	506 451-2120
Maison Oasis (Kent)	506 743-5449
Maison de l'espoir (Shediac)	506 533-9100
Deuxième Étape (Moncton)	506 857-4211
Second Stage Safe Haven Inc. (Saint John)	506 632-9289

## Information

Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées	1 800 442-4412
--	----------------

Service public d'éducation et d'information juridiques du N.-B. :  
[www.legal-info-legale.nb.ca/fr/abuse\\_and\\_violence](http://www.legal-info-legale.nb.ca/fr/abuse_and_violence)

## Qu'est-ce que la violence ?

**On qualifie de violence ou d'abus tous les mauvais traitements physiques, sexuels, affectifs ou psychologiques tels que :**

- Gifles, coups, coups de poing, étranglement, se faire agripper, se faire pousser, coups de pied à vous, à vos enfants ou à vos animaux domestiques
- Menaces envers vous, vos enfants, vos amis, votre famille ou vos animaux domestiques
- Coups, coups de pied, ou claquements de porte
- Relations sexuelles forcées/contraintes
- Insultes ou jurons à votre endroit, cris
- Contrôle par votre conjoint de tout l'argent, même de l'argent que vous avez gagné
- Reproches à tout propos adressés à vous ou à vos enfants
- Lorsqu'on vous rabaisse, qu'on vous donne l'impression que rien de ce que vous faites n'est jamais assez bon
- Contrôle de tous les aspects de votre vie : où vous allez, ce que vous faites, ce que vous portez, qui vous voyez, à qui vous parlez
- Refus de vous laisser rompre la relation

## Que faire si vous êtes victime de violence ?

**Ce n'est pas votre faute.** Le soutien et un environnement sécuritaire sont disponibles. Il y a des gens qui se préoccupent de vous et qui sont prêts à vous écouter. Parlez à une personne en qui vous avez confiance. Composez les numéros qui figurent sur cette page. Continuez à demander de l'aide jusqu'à ce que vous obteniez ce dont vous avez besoin.

## Voici comment venir en aide à une personne qui est victime de violence :

**Si vous connaissez une personne qui est victime de violence, montrez-lui que vous vous souciez d'elle et que vous l'écoutez.**

- Montrez-lui cette page. Facilitez l'accès aux services offerts dans sa localité ou dans une localité de son choix.
- Faites-lui comprendre que vous la croyez, écoutez-la et respectez sa vie privée.
- Aidez-la à prévoir des mesures pour assurer sa sécurité. Les services d'approche pour femmes et les maisons de refuge qui sont présentés du côté gauche de la présente page peuvent aider dans la planification de mesures de sécurité.
- Respectez son droit d'attendre d'être prête pour prendre toute décision concernant sa vie. Disposer d'un soutien et des renseignements pertinents aide la personne à prendre des décisions éclairées.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez la page suivante :**

[www.gnb.ca/preventiondelaviolence](http://www.gnb.ca/preventiondelaviolence)

